

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE
Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2018-33

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI DU 26
JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 07 septembre 2018 au 13 septembre 2018)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 07 septembre 2018 au 13 septembre 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant vingt déclarations) sont arrêtées, pour la période du **07 septembre 2018 au 13 septembre 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TN C	OBSERVATIONS
2018-227 2018-228	07/09/2018	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	2 Adjoints technique territoriaux -Surveillants de la réserve de Scandola-	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2018-229 2018-230	07/09/2018	SYVADEC	2 Adjoints technique territoriaux - Agent d'exploitation : réception des déchets, conseil et orientation aux usagers, entretien et protection du site d'activité -	Vacance	C	2	TC	R/Direct R/Mutation R/Contrat
2018-231	07/09/2018	SIVOS E CINQUE PIEVE DI BALAGNA	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - Service des écoles : assistant(e) polyvalent au personnel enseignant -	Création	C	1	TC	R/Transfert de personnel
2018-232	07/09/2018	SIVOS E CINQUE PIEVE DI BALAGNA	Agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Service des écoles : assistant(e) au personnel enseignant ; entretien des locaux et du matériel -	Création	C	5	TNC 31h	R/Transfert de personnel
2018-233 2018-234 2018-235	07/09/2018	SIVOS E CINQUE PIEVE DI BALAGNA	3 Agents territoriaux spécialisés principaux de 2ème classe des écoles maternelles - Service des écoles : assistant(e) au personnel enseignant ; entretien des locaux et du matériel -	Création	C	5	TC	R/Transfert de personnel
2018-236 2018-237	07/09/2018	SIVOS E CINQUE PIEVE DI BALAGNA	2 Adjoints techniques territoriaux - Service des écoles : Accompagnement scolaire, surveillance cantine, entretien et hygiène -	Création	C	2	TC	R/Transfert de personnel
2018-238 2018-239	07/09/2018	SIVOS E CINQUE PIEVE DI BALAGNA	2 Adjoints techniques territoriaux - Service des écoles : Accompagnement scolaire, surveillance cantine, entretien et hygiène -	Création	C	2	TNC 31h	R/Transfert de personnel
2018-240	07/09/2018	SIVOS E CINQUE PIEVE DI BALAGNA	Adjoint technique territorial -Service des écoles : Accompagnement scolaire, surveillance cantine, entretien et hygiène -	Création	C	2	TNC 22h	R/Transfert de personnel
2018-241	07/09/2018	SIVOS E CINQUE PIEVE DI BALAGNA	Adjoint technique territorial -Service des écoles : Accompagnement scolaire, surveillance cantine, entretien et hygiène -	Création	C	2	TNC 19h	R/Transfert de personnel
2018-242	10/09/2018	COMMUNE DE PRUNELLI DI CASACONI	Adjoint territorial d'animation - Accompagnatrice(teur) des enfants dans le bus scolaire -	Vacance	C	2	TNC 10h	R/Direct R/Contrat
2018-243	11/09/2018	COMMUNE DE SAN NICOLAO	Adjoint administratif territorial -Administration générale -	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-244 2018-245	13/09/2018	CCAS BASTIA	2 Adjoints administratifs territoriaux principaux de 1ère classe	Vacance	C	1	TC	R/Détachement
2018-246	13/09/2018	COMMUNE D'ALERIA	Adjoint technique territorial - Agent de service au groupe scolaire, aide cuisinier -	Vacance	C	2	TC	R/Direct

ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdq2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,
Le 14 septembre 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20180914-2018-33-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2018

La Présidente,
Pour la Présidente, et par délégation,
La Directrice Adjointe,



* N.B. : Filières
1- Administrative 4- Culturelle 7- Médico-Technique
2- Technique 5- Sociale 8- Police Municipale
3- Sportive 6- Médico-Sociale 9- Animation